

La 6^e au collège



Collège Michel de l'Hospital
2025 -2026

La classe de 6e

| ENSEIGNEMENTS | HORAIRES HEBDOMADAIRES |
|---|----------------------------------|
| Education physique et sportive | 4 heures |
| Enseignements artistiques (*) (arts plastiques + éducation musicale) | 1 heure + 1 heure |
| Français | 4,5 heures |
| Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique | 3 heures |
| Langue vivante | 4 heures |
| Mathématiques | 4,5 heures |
| SVT, physique-chimie | 3 heures |
| Aide aux devoirs Si Pacte professeurs des écoles | 1 heure |
| Total (**) (****) | 25 heures +1 aide aux devoirs |

Cycle 3 : Consolidation
CM1-CM2-6^e

+1h devoirs faits
(selon ressources
établissement en pactes)

Les options en 6e

> Option Bilangue : *

3 H d'Allemand+ 3 H d'Anglais

*à demander dans le dossier
d'inscription

> Option Artistique :

2H par semaine

20 places (sélection)

> Option « Tir à l'Arc » : *ATTENTION ! Les options ne sont pas cumulables

Section sportive tir à l'arc

(pas pour les débutants)

2X 2h sur le temps scolaire



Les langues vivantes au collège Michel de L' Hospital

| 6ème classique | 6ème bilangue |
|---|--|
| - Je ne choisis que l' ANGLAIS 4h par semaine | - je choisis ANGLAIS + ALLEMAND angl: 3h + all 3h |
| en 5ème : je choisis une 2ème langue espagnol ou italien 2h30 par semaine | IMPORTANT: je garde mes 2 langues jusqu'en 3ème |
| ATTENTION: je ne peux plus choisir l'allemand ! | 5° bilangue : 3h angl + 3h all 4° bilangue : 3h angl + 3h all 3° bilangue : 3h angl + 3h all les 2 langues largement au même niveau |
| - en 4°/3°: 3h anglais + 2h30 LV2 | |
| | |

Des souvenirs impérissables !



- 2ème semaine avec mon correspondant Je l'accueille chez moi

Il vient en cours avec moi
il découvre ma région et goûte les spécialités

Riom jumelée avec Nördlingen en Bavière

- avoir un(e)correspondant(e)
1ers contacts par mail ou SMS



Echange avec l'Allemagne



- 1ère semaine chez le correspondant
On va à l'école ensemble
on visite la région avec les professeurs
on découvre les spécialités du pays

On découvre une autre culture,
nouvelles traditions



OPTION ARTISTIQUE :

- Option ouverte à tous les élèves qui entrent en classe de 6e.
Les élèves bénéficient de 2h d'arts supplémentaires par semaine
(1h musique et 1h arts plastiques)
- Le projet est d'éduquer à l'art et par l'art. Le but perceptible par les élèves est le spectacle ou la représentation de fin d'année.
- Développer l'autonomie, l'ouverture d'esprit et la confiance en soi, et permet une création collective et individuelle de qualité.
- Les élèves vont voir des œuvres artistiques et rencontrer des artistes, créateurs et professionnels.
- Il faut surtout de la motivation, de l'implication, et être curieux de découvrir les différents arts.
- Option ouverte à 20 élèves maximum :
 - lettre de motivation
 - avis des maîtres/ maîtresses de CM2
 - mise en situation, atelier de 2 h en juillet.





DominHo

CHORALE (enseignement facultatif de chant choral)

Avoir envie de chanter ! Que du chant pendant une heure.

- Une répétition hebdomadaire, sur la pause méridienne. Les chanteurs sont prioritaires à la cantine.
- Ouvert à tous les élèves du collège, de la 6° à la 3°. Les inscriptions se font en octobre. Il est possible de faire plusieurs cours d'essai avant de s'inscrire définitivement.
- Le concert en fin d'année avec des instrumentistes professionnels dans une grande salle de Riom ou de Clermont
- Il s'agit d'un enseignement facultatif qui donne droit à une bonification pour le Diplôme National du Brevet en 3^{ème}



DominHo

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

Enseignements facultatifs

- En 5^{ème} les élèves peuvent choisir l'option **LATIN** jusqu'à la 3^{ème}
- En 3^{ème} les élèves peuvent choisir l'option **GREC** sous réserve des moyens alloués
- L'un de ces enseignements peut donner à une bonification pour le Diplôme National du Brevet

1^{ER} jour AU COLLEGE RENTRÉE DES CLASSES

- Accueil des élèves dans leur classe de référence (4 classes de 6^{ème})
- Les 6èmes sont seuls dans le collège et passent la journée complète avec le professeur principal
- Repas au self pour tout le monde (y compris les externes)
- Différentes activités pour se repérer, comprendre le collège et son fonctionnement (dont un Escape Game)
- Présence des parrains de 3^{ème} pour accompagner les élèves

Le rôle d'un professeur principal

- * Il recueille l'ensemble des informations concernant les élèves, comme les résultats scolaires et l'aspect pédagogique mais aussi son comportement sur les temps éducatifs
- * Il travaille avec l'ensemble des équipes pédagogique et éducative : profs, CPE, AED, Principal, Principale-adjointe.

Comment aider votre enfant à aller vers l'autonomie ?

*L'aider à avoir de bonnes habitudes :

- Bien manger

- Bien dormir

- Préparer son cartable la veille

- Vérifier le carnet de correspondance

- Se connecter régulièrement sur l'ENT

- Vérifier les devoirs notés sur l'agenda

Comment aider votre enfant à aller vers l'autonomie? (suite)

- S'intéresser à ce qu'il vit au collège
- En prenant en compte les problématiques liées à l'adolescence
- En lui offrant des moments de détente et d'autres activités
- L'aider à se préparer sereinement aux contrôles et examens

Les temps éducatifs

- Récréations de 15 min le matin et l'après-midi
- Clubs pendant la pause méridienne (peuvent varier d'une année sur l'autre)
 - *Club chorale
 - *Club mémoire et solidarité
 - *Club bien être (activités de détente)
 - *Club Jeux de société option escape game
 - *Club Siestes lues
 - *Club végétalisation du CDI
 - * Club Web Radio
- UNSS (Association sportive le mercredi après-midi)

L'ENT

Environnement numérique de travail :

- *Consulter l'emploi du temps
- *Consulter et agir sur le carnet de liaison en ligne
- *Consulter les absences
- *Consulter les notes
- *Communiquer avec les enseignants de la classe
- *Consulter les actualités du collège et du département
- *Consulter les devoirs et le cahier de texte

Des explications vous seront données lors de l'inscription pour activer votre compte et une démonstration sera faite par les professeurs principaux lors de la réunion de rentrée.

INFORMATIONS PRATIQUES (1)

- * Vous pouvez effectuer une demande de regroupement dans une même classe avec un camarade. Cette demande sera étudiée et pourra être satisfaite à condition que
 - les deux familles soient d'accord (un courrier co-signé ou deux courriers distincts)
 - les enseignant(e)s de CM2 ne déconseillent pas cette association
 - les deux enfants concernés ne soient pas inscrits dans deux options différentes

Les courriers sont à adresser à Mme Ageorges, principale-adjointe, **pour le 20 juin au plus tard** (envoi postal, dépôt dans la boîte aux lettres ou envoi par courriel à l'adresse du secrétariat 0631580a@ac-clermont.fr)

Si votre enfant a un besoin éducatif particulier quel qu'il soit (besoin d'un PAI, PAP, PPS...), n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Ageorges, principale-adjointe, pour préparer au mieux sa rentrée.

| Application des modifications à partir de semaine en cours | | | | | | |
|--|---|---|-------------------------------------|--|--|--------------------------------------|
| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | |
| 08h00 | ANGLAIS LV1 NUGIER M. 322 SPE | ANGLAIS LV1 NUGIER M. 322 SPE | ANGLAIS LV1 NUGIER M. 322 SPE | SE4-ITA ITALIEN LV2 GILLET A. | | MATHEMATIQ... FOUCHE B. 231 |
| 08h55 | MATHEMATIQUES FOUCHE B. 231 | MATHEMATIQUES FOUCHE B. 231 | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | EDUCATION MUSICALE DE SURMONT N. 332 | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | PERMANENCE ARMAND N. BORROT C. |
| 10h05 | 1 SE4-ITA 2 ITALIEN LV2 GILLET A. | PHYSIQUE-CHIMIE MOREAU T. 421 | MATHEMATIQUES FOUCHE B. 231 | ED.PHYSIQUE &... VERGNE O. | TECHNOLOGIE DUFOUR M. 212 | FRANCAIS CHAUMET E. 424 |
| 11h00 | HISTOIRE-GEOGRAPHIE SOURIE S. 215 | HISTOIRE-GEOGRAPHIE SOURIE S. 215 | VIE DE CLASSE VERGNE O. 222 | | 1 SE4-ITA 2 ITALIEN LV2 GILLET A. | |
| 11h55 | | | | | | |
| 12h30 | | | | | | |
| 13h30 | SE4-ESP ESPAGNOL LV2 RENAUDIN D. | PERMANENCE ARMAND N. BORROT C. | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | | SCIENCES VIE & TERRE TRUONG H. 411 | TECHNOLOGIE DUFOUR M. 212 |
| 14h25 | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | | ED.PHYSIQUE & SPORT. VERGNE O. | | ARTS PLASTIQUES FAYE D. 122 | PERMANENCE ARMAND N. BORROT C. |
| 15h35 | 1 SE4-SCT1 2 PHYSIQUE-... MOREAU T. | 1 SE4-SCT2 2 PHYSIQUE-... MOREAU T. | | | HISTOIRE-GEOGRAPHIE SOURIE S. 215 | |
| 16h30 | | | | | | |

INFORMATIONS PRATIQUES (2)

- Les élèves qui prennent les transports scolaires sont accueillis dès leur descente de bus (7h20 environ pour les 1ers) et sont surveillés jusqu'à leur départ sur le parvis devant le collège le soir (16h50 environ pour les derniers).
- Vous n'avez aucune démarche à faire au collège pour l'inscription de votre enfant jusqu'à ce que vous receviez un courrier de l'établissement vous indiquant la procédure à suivre (après le 20 juin).
- L'utilisation des téléphones portables est strictement interdite au sein du collège (sauf dispositions particulières pour les élèves à besoins éducatifs particuliers). Ils doivent donc être éteints avant de rentrer dans l'établissement (votre enfant pourra toujours accéder à un téléphone s'il a besoin de vous joindre). En cas de non respect de cette interdiction les dispositions prévues au règlement intérieur s'appliqueront.

AUTORISATIONS DE SORTIE (1)

1) Selon son emploi du temps habituel:

Exemple : Arthur commence tous les mardis à 9h, il est autorisé à entrer au collège à 9h

2) Plus tard, en cas d'absence de professeur prévue:

Exemple : Camille a cours de Maths de 8h à 9h le jeudi avec Monsieur X. Monsieur X est absent, il a prévenu ses élèves et l'absence a également été signalée via l'ENT. Camille pourra rentrer au collège à 9h.

Les élèves ont la possibilité de se présenter en permanence en entrant au collège avant 8h.

L'élève est autorisé à SORTIR du collège :

1) Selon son emploi du temps habituel:

Exemple : Valentin termine ses cours tous les mardis à 14h30, si je coche **OUI**, Valentin sera autorisé à sortir du collège à 14h30, si je coche **NON**, Valentin restera en permanence jusqu'à 16h30.

AUTORISATIONS DE SORTIE (2)

En cas d'absence de professeur imprévue (*signalée le jour même)

Exemple : Madame D. est absente car elle est souffrante, nous sommes informés le jour même, Virginie l'a de 15h30 à 16h30. Si je coche **OUI**, Virginie sera autorisée à sortir du collège pour sa dernière heure de la journée sans que vous ayez été informé, si je coche **NON**, Virginie restera en permanence jusqu'à 16h30.

Attention en cas d'absence de cours l'après-midi, si l'élève est demi-pensionnaire, il déjeunera au self et il sortira à 13 h 25.

Application des modifications à partir de **semaine en cours**

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi | |
|-------|---|--|---|---|---|-------------------------------------|
| 08h00 | | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | SE2-SCT1 SCIENCES VIE ... TRUONG H. | SE2-SCT2 SCIENCES VIE ... TRUONG H. | MATHEMATIQ... FLAMMANT C. 323 | VIE DE CLASSE FLAMMANT C. 323 |
| 08h55 | PHYSIQUE-CHIMIE DUFOUR M. 421 | EDUCATION MUSICALE DE SURMONT N. 332 | DEVOIRS FAITS FALVARD F. 213 | ARTS PLASTIQUES FAYE D. 122 | ED.PHYSIQUE & SPORT. LEMOS A. | |
| 10h05 | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | MATHEMATIQUES FLAMMANT C. 323 | ANGLAIS LV1 GIORGI F. 315 | ANGLAIS LV1 GIORGI F. 315 | ANGLAIS LV1 GIORGI F. 315 | |
| 11h00 | MATHEMATIQUES FLAMMANT C. 323 | SOUTIEN OU APPROFON. FLAMMANT C. LUCZAK L. | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | HISTOIRE-GEOGRAPHIE LEMINEUR K. 213 | MATHEMATIQUES FLAMMANT C. 323 | |
| 11h55 | | | | | | |
| 12h30 | | | | | | |
| 13h30 | HISTOIRE-GEOGRAPHIE LEMINEUR K. 213 | SE2-BIL ALLEMAND LV1 MARTRAIX C. | | 1 SE2-NBIL ANGLAIS LV1 GIORGI F. 2 | HISTOIRE-GEOGRAPHIE LEMINEUR K. 213 | |
| 14h25 | ED.PHYSIQUE & SPORT. LEMOS A. | DEVOIRS FAITS GIORGI F. 315 | | MATHEMATIQUES FLAMMANT C. 323 | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | |
| 15h35 | | FRANCAIS CHAUMET E. 424 | PERMANENCE ARMAND N. BORROT C. | | SE2-SCT2 PHYSIQUE-CHI... DUFOUR M. | |
| 16h30 | | | | | SE2-SCT1 PHYSIQUE-CHI... DUFOUR M. | |
| 17h30 | | | | | SCIENCES VIE & TERRE TRUONG H. 411 | |

AUTORISATIONS DE SORTIE (3)

Sorties du MERCREDI :

Les autorisations de sorties ci-dessus s'appliquent également pour le mercredi matin. Votre enfant sera donc autorisé à sortir en fonction de ce que vous avez coché. Veuillez simplement nous indiquer sur le carnet si votre enfant déjeunera au self les mercredis midi de façon habituelle ou non.

Si votre enfant déjeune habituellement au self le mercredi, dans le cas où vous souhaitez qu'exceptionnellement votre enfant ne déjeune pas au self, merci de remplir un billet d'autorisation de sortie exceptionnelle dans son carnet de correspondance qu'il devra présenter à la vie scolaire avant 10h.

Si votre enfant ne déjeune pas habituellement au self le mercredi, dans le cas où votre enfant est demi-pensionnaire et que vous souhaitez qu'il reste exceptionnellement déjeuner au self, merci d'avertir la vie scolaire au plus tard le matin même avant 10h.

Les élèves sortent librement du collège après leur déjeuner.